

## Résumé de l'étude qualitative – Chaire Economie Environnementale – Avril-Juillet 2020

- OBJECTIFS**
- Comprendre comment les enjeux environnementaux sont perçus et appréhendés par les entreprises locales
  - Identifier leurs éventuelles attentes et besoins concernant la future Chaire EE

**METHODE**

L'enquête s'est déroulée en 3 temps : définition de la méthode et de l'échantillon, réalisation des entretiens en visioconférence, et rédaction de la synthèse.

- **Définition de la méthode de la « conversation »** : elle consiste à réaliser les entretiens dans une logique de co-réflexion avec les interlocuteurs.

- **Définition de l'échantillon** : identification d'un panel d'entreprises homogènes : différents secteurs, tailles, et localisations... Le périmètre du panel se concentre sur le bassin annécien et s'étend jusqu'à la Vallée de l'Arve au bassin chambérien. Sur une soixantaine d'entreprises, 24 ont répondu.



- CONSTATS**
- L'enquête révèle différents niveaux de **prises de consciences des enjeux environnementaux**. Les interlocuteurs sont globalement réceptifs à la cause environnementale. Mais seuls quelques-uns ont pris la mesure des avertissements de la communauté scientifique : « *Si on veut lutter contre le changement climatique, il faut suivre ce que les experts du GIEC disent* » ; « *Dans 10 ans il faudra avoir diminué de 46% les émissions de GES en France.* »
  - Plusieurs interlocuteurs admettent des **paradoxes entre croissance et engagement environnemental**. Certaines entreprises sont prises dans des logiques de rentabilité intrinsèques à leurs modèles économiques de départ : « *les règles du jeu sont adverses* ». Certains de ces modèles actuels sont incompatibles avec les limites du système Terre : « *La notion de croissance infinie n'est pas compatible avec la réduction nécessaire des émissions de gaz à effet de serre.* »
  - Malgré ces paradoxes, elles entreprennent **une variété d'actions pour améliorer leurs impacts**.

- Un seul entrepreneur a fait le choix d' « externaliser » son action environnementale : « *Dans ma philosophie le plus efficace est de donner un % de mon CA à des spécialistes de l'environnement* ».

- Un premier niveau d'action est d'améliorer certaines fonctions annexes : mobilité, gestion des déchets...

- Certaines entreprises améliorent le produit ou le service au cœur de leur métier, par exemple en développant une gamme éco-conçue (c'est-à-dire imaginée dans la globalité de son cycle de vie) ou en formant les salariés à un logiciel d'éco-conception.

- Quelques plus rares entreprises ont adopté une « *raison d'être* » (Loi Pacte 2019) ou une stratégie basée sur des objectifs sociaux ou environnementaux : « *Si les solutions au problème climatique sont celles du GIEC, il faut les adapter à notre business, ni plus ni moins. J'ai donc essayé de traduire cela en termes d'actions pour l'entreprise* ».

- Dès leur création, certaines entreprises ont intégré à leurs modèles économiques la recherche de bénéfices environnementaux et sociaux (par exemple, une entreprise de valorisation des déchets, ou un traiteur qui s'approvisionne en produits locaux).

Les entreprises ont montré un intérêt pour « *prendre part à la vie de la Cité* » et « *agir comme des bonnes citoyennes* ».

**UNE ENVIE DE FAIRE SA PART ET D'AGIR ENSEMBLE**

**S'INFORMER ET SE FORMER**

- Les conversations soulignent **une volonté d'agir collectivement**, sous différentes formes. Une entreprise a formulé l'idée de participer à l'élaboration d'une stratégie économique du territoire dans un contexte décarboné (en s'inspirant d'une étude en cours au Shift Project, « *le plan de transformation de l'économie française* »). D'autres entreprises ont des projets économiques collectifs (par exemple un projet de « *pôle d'excellence sur le développement textile sportswear 100% Made in France, et respectueux de l'environnement* »). Enfin plusieurs souhaitent chercher des solutions collectives par thématiques : par exemple améliorer l'efficacité énergétique des entrepôts (qui sont souvent de « *véritables passoires énergétiques* »), mettre en place des plateformes d'économie circulaire (l'une est en développement : Upcycl'Arve).
- **L'enquête révèle une volonté d'apprendre entre entreprises**, de faire du « *réseautage opérationnel* ». Les conversations ont révélé que les entreprises s'inspirent et s'apprennent mutuellement, ce qui renforce leurs engagements environnementaux : « *On souhaite rencontrer d'autres entreprises, s'inspirer, récupérer des idées.* »

Les entreprises ont montré un besoin d'information pour opérer des changements structurels et profonds

- Tout d'abord « **la Chaire peut poser le contexte** » en déchiffrant le contexte climatique (par exemple la contribution des entreprises à la neutralité carbone), réglementaire (par exemple la Loi Economie Circulaire), et autres grands enjeux de la transition écologique.
- **Des projets de recherches** pourraient être menés en partenariat avec les chercheurs de l'université : par exemple des projets d'économie circulaire pour trouver des débouchés locaux aux déchets des entreprises (par exemples déchets de chantiers, sédiments des barrages...). Mais aussi des recherches sur les nouveaux modèles économiques (par exemple l'économie de fonctionnalité). En effet les entreprises se demandent constamment comment créer de la richesse tout en respectant les contraintes écologiques et climatiques.
- **Une offre de formation initiale ou continue** en partenariat avec l'Université Savoie-Mont-Blanc pourrait permettre de répondre à ces besoins d'information et de formation, et ainsi mettre sur pied les solutions et les métiers de demain.